

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 26097</p>
---	---	--

**SEANCE du : 20 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 20 avril à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 14 avril 2026.

ETAIENT PRESENTS			
Philippe BARON	Pascale FERCHAUD	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Bérandère BAZANTAY	Sylvie FOUILLET	Thierry LEBLAN FALZONE	Alain ROBIN
Bruno BODIN	Pascale FRADIN	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX
Emile BREGEON	David GABORIT	Jean-François MOREAU	Nathalie SOUBRE
Pierre BUREAU	Olivier GEFFARD	Nathalie MOREAU	Antoine TRANCHET, présent de 19h25 à 20h35
Sandra CAILTON	Nathalie GEFFARD	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTEIX
Yannick CHARRIER	Véronique GONNORD	Pierre MORIN	
Bruno COTHOUIS	Jacky GRELLIER	Florence PREAUD	
Florence ERISSE	Marie-Hélène GUIGNARD	Elina PREAULT	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Antoine TRANCHET, pouvoir à Véronique VILLEMONTEIX de 18h30 à 19h25		

**Secrétaire de séance :** Bruno COTHOUIS, assisté des services de la Ville  
**Assistaient également :** Delphine CRESSERON, Directrice Générale des Services  
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques  
 Thierry NOMBALAY, Directeur des Finances



**Demande de subvention 2026 au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) : création d'un terrain multisport au quartier Valette**

Une grande étude pré-opérationnelle est en cours sur Valette, le quartier prioritaire de la ville, en collaboration avec l'Agglo 2B et les services déconcentrés de l'Etat.

Le quartier va subir des transformations importantes dans les années à venir (habitat, voirie, espaces publics, équipements). Le vélodrome, qui sera sûrement démolé en grande partie, sera transformé en aire de sports et nature. Le terrain multisports fera partie d'un ensemble d'équipements à destination de la population et remplacera le terrain actuel, voué à la démolition pour laisser place à la chaudière de réseau de chaleur urbain.

Le montant total de l'opération est estimé à 37 472€ HT. La municipalité va solliciter une subvention de 30 000€ (80%) au titre de la DSIL 2026.

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :**

- **D'AUTORISER** Madame le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la DSIL 2026 d'un montant de 30 000€ auprès des services préfectoraux ;
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la présente demande de subvention.

Le Secrétaire de séance,

Bruno COTHOUIS



Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20260429-DG\_DEC\_2025\_097-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2026  
Date de réception préfecture : 29/04/2026

**20 AVR. 2026**

Auteur de l'acte : Ville de Bressuire / Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le :